

Chambre médicale

Jeudi 7 novembre 2024

Ordre du jour

- Accueil, communications
- Communications de l'ISFM
- Budget 2025
- Élections et élections de confirmation
- Modifications des Statuts
- Modifications du Règlement d'exécution
- Modifications du Code de déontologie
- Stratégie 2025–2028
- Structures tarifaires ambulatoires
- Bulletin des médecins suisses
- Développement numérique / eHealth : implication des organisations affiliées
- Informations du Comité central et du Secrétariat général
- Divers

Le délai pour déposer de nouveaux points à l'ordre du jour est le **15 octobre 2024**.

À envoyer au secrétariat de direction : **direction@fmh.ch**.